

NORMES ET BRANCHEMENT ELECTRIQUE D'UNE POMPE A CHALEUR

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	Cette formation va permettre de maitriser le raccordement électrique et le dimensionnement des appareils de chauffage.
PUBLIC	Professionnels installant des PAC
PRE-REQUIS	Connaissances en électricité
EVALUATION	Attestation de fin de formation. QCM acquisition des acquis avec une note minimale de 10/20.
METHODES	Support de formation remis à chaque participant. Alternances d'exposés théoriques et d'études de cas pratique. (Taux d'abandon : 0% sur 0 stagiaires formés)
MOYENS SPECIFIQUES	Accueil Personne en situation d'handicap (PSH) et/ou Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) contactez l'ANOFAB pour valider l'accessibilité de la formation.
FORMATEUR(S)	Monsieur Christophe LEMONNIER

PROGRAMME

Durée : 7 heure(s) sur 1 jour(s)

La protection de la pompe à chaleur (NF C15-100)

Pour protéger votre pompe à chaleur, vous devez connaître le choix du disjoncteur

- Son seuil de déclenchement,
- Son calibre à définir,

Quel est le branchement électrique d'une PAC air-air et d'une PAC air-eau ?

Avant toute intervention, assurez-vous que l'alimentation électrique de l'ensemble du logement a été coupée (conforme à la réglementation en vigueur NFC 15-100).

Respecter le schéma représentant l'ensemble des raccordements nécessaires pour une installation simple.

Quel est le branchement électrique monobloc, géothermique ?

Les sections de câble sont données à titre indicatif et ne dispensent pas l'installateur de vérifier que ces sections correspondent aux besoins spécifiques du logement et répondent aux normes en vigueur.

Quelles sont les normes pour le branchement électrique de sa PAC ?

- EN 61000-3-3 : en matière de fluctuations de tension

La compatibilité électromagnétique (CEM)

Partie 3-3 : Limitation des variations de tension, des fluctuations de tension et du papillotement dans les réseaux publics d'alimentation basse tension, pour les matériels ayant un courant assigné inférieur à 16A par phase.



- EN 61000-3-2 : en matière d'émissions harmoniques

Limites pour les émissions de courant harmonique (courant appelé par les appareils < ou = 16A par phase)

- NF C 15-100 : conception, réalisation, vérification et entretien des installations électriques intérieures alimentées en basse tension.

De la pose à l'entretien d'une PAC.

(Date de mise à jour : 08/07/2024)